



(2e concours)

TECHNICIEN EN INFORMATIQUE

Concours no. ADM-16-01-2023 - Poste permanent à temps complet



La Ville de Port-Cartier est située sur la Côte-Nord, en bordure du fleuve St-Laurent. Les défis y sont donc nombreux et intéressants ! La proximité des parcs naturels, des plages, du bord de l'eau et des montagnes en font un endroit idéal pour pratiquer les activités de plein air. L'accessibilité des infrastructures et des commodités offre aux citoyens une excellente qualité de vie. La Ville de Port-Cartier est reconnue pour son dynamisme : les activités sportives et culturelles sont omniprésentes et pour tous les goûts.

LE POSTE

Sous la responsabilité de l'assistant-trésorier, le titulaire sera appelé à assurer le bon fonctionnement des serveurs et des équipements informatiques et devra apporter un support technique aux utilisateurs dans l'usage et le fonctionnement des équipements et des logiciels. Il devra également, entre autres :

- procéder à l'implantation du nouveau matériel informatique et des nouveaux équipements;
- collaborer à la gestion du site Internet de la Municipalité avec les différents services;
- évaluer les besoins des divers services en matière de matériel et/ou support informatique.

LES QUALIFICATIONS

- Détenir un DEC en techniques de l'informatique ou l'équivalent.
- Maîtriser les diverses applications de Office 365
- Maîtriser les logiciels COBA et Unicité constitue un atout.
- Posséder un permis de conduire de classe 5 valide
- Toute expérience pertinente sera considérée.

LA RÉMUNÉRATION

La rémunération et les conditions de travail sont celles prévues à la convention collective en vigueur pour le personnel syndiqué de la Ville de Port-Cartier, soit entre 33,47 \$ et 37,62 \$ de l'heure. Une gamme intéressante d'avantages sociaux (régime de retraite, assurances collectives, bonis) est également offerte.

Les personnes intéressées devront soumettre un curriculum vitae, accompagné d'une copie de toutes les attestations d'études requises, au plus tard, **le 10 février 2023** à l'adresse suivante :

Service des ressources humaines
VILLE DE PORT-CARTIER
40, avenue Parent
Port-Cartier (Québec) G5B 2G5
emploi@villeport-cartier.com